Image not found or type unknown

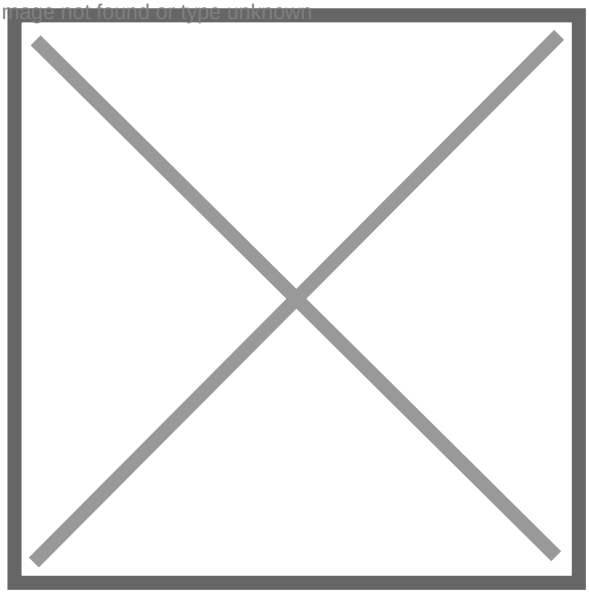

Licitation d'une maison en faveur de mon ex-conjoint

Par **Annabelle Sanchez**, le **15/09/2010** à **15:56**

Bonjour,

je suis séparée de mon ex-conjoint il y a un an, environ 3 mois après l'achat en commun d'une maison.
Je souhaite maintenant me séparer définitivement de cette maison, et surtout me désengager du crédit que nous avons contracté ensemble.
Mon ex-compagnon souhaite de son coté conserver la maison.
A ce jour, nous ne savons pas si il pourra reprendre le crédit à son seul nom, et il me propose que je lui cède la maison via une licitation, puis ensuite de "forcer" ainsi les banques à lui accorder un crédit à son seul nom.
J'avoue que cette solution m'inquiète, ayant peur de céder définitivement tout droit sur mes parts de la maison, mais tout en continuant officiellement à être engagée sur le crédit.
Deux questions:
-puis je avoir plus de précisions sur la licitation, ou sur les autres options possibles en terme de cession de mes parts AVEC désengagement du crédit immobilier
-la situation que me propose mon ex est-elle réellement dangereuse ou au contraire courante et sans danger?

Merci d'avance de vos réponses

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés